

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 89 (1953)
Heft: 30

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

116
MONTREUX, 5 septembre 1953

LXXXIX^e année — N° 30

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

JEUNESSE MAGAZINE

L'ILLUSTRÉ SUISSE DE LA JEUNESSE

Plus que jamais, il importe de donner à notre jeunesse le goût d'une littérature saine et constructive. Quotidiennement, nous voyons nos garçons et nos filles apaiser leur fringale de lecture en dévorant des journaux illustrés venus d'au delà de nos frontières et dont la valeur, du point de vue éducatif, est souvent fort douteuse, pour n'en pas dire plus. De quelque pays qu'elles proviennent, ces publications reflétant des tendances qui ne sont pas les nôtres, ne peuvent que causer du tort à notre jeunesse.

Jeunesse Magazine, la belle revue en couleur, présente à nos enfants des textes irréprochables et des illustrations de la plus haute qualité. Aucune concession n'y est faite aux tendances destructives et décadentes de l'époque moderne. Sous la coupe d'aucune obédience politique ou confessionnelle plus ou moins occulte et étrangère à notre mentalité, elle reste ce qu'elle a toujours voulu être : une revue suisse honnête et sérieuse.

Plus de trente instituteurs et institutrices de tous les degrés et de toutes les parties de la Suisse collaborent à la rédaction de **Jeunesse Magazine**, opérant une rigoureuse sélection des articles destinés à notre public et veillant constamment à ce que l'utile y soit joint à l'agréable. Chacun de nos numéros contient :

- ◇ des récits passionnants pour les grands et les petits
- ◇ des actualités du monde entier
- ◇ des nouveautés techniques et scientifiques
- ◇ d'intéressants aperçus sur la faune et la flore
- ◇ des anecdotes amusantes et des devinettes
- ◇ des jeux et conseils sportifs
- ◇ des exercices de bricolage, de dessin et de coloriage
- ◇ des reportages et des récits de voyage
- ◇ des planches et de magnifiques gravures en couleurs
- ◇ ainsi que mille autres matières intéressantes et instructives

Prix des abonnements :

1 an (12 numéros)	Fr. 6.—
1/2 an (6 numéros)	Fr. 3.—
le numéro	Fr. —.50

Afin de permettre à tout le corps enseignant d'utiliser **Jeunesse Magazine** à des fins pédagogiques (leçons de science concrètes, illustrations de cahiers, etc.), des facilités spéciales sont accordées à nos classes. **Tout abonnement collectif groupant mensuellement 10 exemplaires et plus, sera servi avec une réduction de 50 % sur l'abonnement normal.**

Un simple coup d'œil sur **Jeunesse Magazine** vous convaincra de l'intérêt que présente pour nos élèves cette belle revue illustrée. Demandez gratuitement des numéros spécimens !

Rédaction : Ch. A. Reichen, 5, av. de Jordils, Lausanne.

Imprimerie et administration : Héliographia S. A., Lausanne.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : Postes au concours. — Association vaudoise des maitresses d'école enfantine et semi-enfantine. — † E. Addor. — A. V. M. G. — Aux membres de la collectivité S. P. V. des secours mutuels. — Bains à Abano. — Neuchâtel : Une pétition. — Communiqué : Cours romand pour l'orientation professionnelle.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Fiches. — G. Chevallaz : Comment nous apprenons. — F. Barbey : Un voyage-surprise. — G. Falconnier : Pour l'étude du mètre..

Partie corporative

VAUD

POSTES AU CONCOURS

jusqu'au 15 septembre 1953, à 17 heures

Belmont s/Yverdon : Institutrice semi-enfantine.

Bettens : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1953.

Chesalles-Sarzens : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1953. Obligation d'habiter le collège.

Coinsins : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er nov. 1953.

Cuarny : Instituteur primaire.

Demoret : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er nov. 1953.
Obligation d'habiter au collège.

Ependes : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1953.
Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1953.

Forel/Lavaux : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er nov. 1953.

Genolier : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1953.
Obligation d'habiter un appartement du collège dès que l'un d'eux sera libre.

Lausanne : Plusieurs postes d'institutrice primaire (voir avis paru dans la F.A.O. du 25. 8. 53, le concours sera terminé le 8. 9. 53).

Lavey-Morcles : Instituteur ou institutrice primaire à Morcles.
Instituteur primaire à Lavey.

Entrée en fonctions : 1er novembre 1953.

Lucens : Maîtresse de travaux à l'aiguille. Enseignement de 27 à 30 h. par semaine. Obligation d'habiter la commune. Entrée en fonctions : 1er novembre 1953.

Marchissy : Institutrice semi-enfantine. Traitement et avantages légaux.
Entrée en fonctions : 1er novembre 1953.

Mies-Tannay : Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions immédiate.

Ollon : Institutrice primaire (début à Antagnes). Obligation d'habiter l'appartement du collège. Entrée en fonctions : 26 octobre 1953.

NOMBRES COMPLEXES (13 ans)

Un cycliste roule à la vitesse constante de 15 km. à l'heure. Il part à 7 h. 15 min. de chez lui. Il parcourt d'abord 12 km. puis s'arrête pendant 1 h. $\frac{1}{2}$ et continue à rouler pendant 25 km. Il s'arrête alors pendant 3 h. Il revient ensuite chez lui par la même route, mais sans s'arrêter. A quelle heure sera-t-il de retour ?

Rép. : 16 h. 41 min.

Un groupe d'excursionnistes part en autocar à 7 h. 15 min. L'autocar roule à la vitesse moyenne de 40 km. à l'heure. Après avoir parcouru 70 km., les voyageurs s'arrêtent pendant 1 h. 45 pour visiter un château et un musée. Ils repartent à la même vitesse et s'arrêtent à midi précis pour manger. Le repas dure 1 h. 15 min., puis l'autocar conduit le groupe à une plage distante de 20 km. A quelle heure le groupe arrive-t-il à la plage ? Au retour, aucun arrêt n'est prévu. A quelle heure faut-il quitter la plage pour être de retour à 20 h. 15 min. ?

Rép. : 13 h. 45 min. ; 16 h. 45 min.

Un cycliste roule à la vitesse de 15 km. à l'heure en montée, 20 km. à l'heure sur route plate et 24 km. à l'heure en descente. La distance de deux villes est de 120 km. et comprend 20 % de montées, 55 % de terrain plat et le reste en descentes. Le cycliste part à 8 h. du matin de l'une des villes pour se rendre à l'autre. Il s'arrête une demi-heure dans la matinée et 1 h. $\frac{3}{4}$ à midi pour manger. A quelle heure sera-t-il à destination ?

Rép. : 16 h. 24 min.

Un piéton part à 7 h. 45 min. d'une ville A en direction d'une ville B. Il marche à 4,5 km. à l'heure. Quand il a marché pendant deux heures, il s'arrête un quart d'heure. Quelle sera la distance parcourue par le piéton à midi ? Il s'arrête à ce moment pendant 1 h. $\frac{1}{4}$ pour manger et se reposer puis il repart à la même vitesse en s'arrêtant à nouveau pendant un quart d'heure au bout de deux heures de marche. A quelle heure arrive-t-il en B si la distance A—B est 30 km. ?

Rép. : 18 km. ; 16 h. 10 min.

Un robinet débite 45 litres d'eau par minute dans un bassin. Pour mesurer la contenance de ce bassin, on ouvre le robinet à 8 h. 25 min. et le bassin se trouve plein à 10 h. 15 min. Quelle est la contenance de ce bassin ? La hauteur de l'eau est de 90 cm. Sachant que la longueur du bassin est de 2 m. 50, calculer sa largeur.

Rép. : 4950 litres ; 2,20 m.

Un bateau file 10 nœuds quand il parcourt 10 milles marins à l'heure (ou 10 nœuds en 30 secondes, le nœud valant 15 m. 43). Un bateau poussé par un vent arrière assez fort arrive à filer 13 nœuds. Sachant que le mille marin vaut 1852 m., quelle est la distance parcourue par le bateau de 8 h. 45 min. à 15 h. 15 min. ?

Rép. : 156 494 m. ou 156,5 km.

Daniel Courtin.

Oppens : Institutrice primaire.

Payerne : Institutrice primaire. Ne se présenter que sur convocation.

Sassel : Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions : 1er nov. 1953.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES D'ÉCOLE ENFANTINE ET SEMI-ENFANTINE

Assemblée générale, samedi 12 septembre 1953, à 8 h. 30, Salle Tissot (Palais de Rumine).

10 h. 30 Conférence de M. **Manganel**, conservateur du Musée : « Dans les coulisses du Musée cantonal des Beaux-Arts », visite des dépôts.

12 h. 15 Repas en commun au restaurant Métropole.

14 h. 15 Salle Tissot, conférence de M. **J. Delor**, inspecteur de chant à Genève : « L'enseignement musical aux petits ».

Les maîtres et maîtresses primaires ainsi que toutes les personnes qui s'intéressent au sujet traité par M. Delor, sont cordialement invités à assister à sa conférence. Entrée libre.

NÉCROLOGIE

† **Eric Addor**. Il y a quelques semaines, une longue suite d'amis a accompagné à son repos notre collègue Eric Addor emporté par une maladie qui ne pardonne pas.

Breveté en 1928, Eric Addor enseigna d'abord à Bavois puis après plusieurs années d'interruption, à Villars-le-Comte. Nommé en 1950 à Granges, il s'acquit d'emblée la sympathie de ses élèves et de ses collègues. Malheureusement, deux mois après son installation, il fut terrassé par la maladie qui ne lui laissa dès lors que de courts répit. Bandant toute son énergie, il tint à remplir sa tâche, s'astreignant à une vie quasi monacale pour ménager ses forces, donnant à son entourage une magnifique leçon d'énergie.

Son décès subit, alors qu'il semblait mieux, a plongé ses collègues dans une véritable stupeur. Nous garderons de lui un durable souvenir. Nous réitérons à sa jeune femme et à toute sa famille, nos collègues Mme Addor et MM. Louis, Gabriel et Pierre Addor, notre très chaleureuse sympathie.

E. T.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Assemblée générale

Nous rappelons que l'assemblée générale bisannuelle de notre association est fixée au **samedi 5 septembre, à Vevey**.

Programme :

9 h. Rassemblement des participants à la halle du Collège de la Veveysse.

De 9 h. 15 à 12 h. Travail pratique : Exercices rythmiques - Athlétisme Volley-ball ou Handball à 7 au choix (tenue de gym).

En cas de beau temps, veuillez vous munir de vos effets de bain.

Accorde les noms et les verbes.

A la ménagerie.

Les tigre... tourn... en rond dans leur cage. Il est onze heure... Les gardien... apport... des seaux qui contienn... de la viande. Ils embroch... les quartier... à l'aide de pique... de fer et ils les gliss... sous les grillage... Les tigres s'agit... Ils se jett... sur leur nourriture et la dévor...

Remplace les points par ces verbes au FUTUR

Flâner-ramasser-marcher-écouter-grimper-respirer

Cet été, à la montagne.

Vous dans les champs, tu beaucoup de fleurs, nous dans les bois, j'..... les oiseaux, les montagnards vers les sommets, chacun un air pur et sain.

Complète les phrases suivantes par un de ces verbes au FUTUR

souhaiter-inviter-couper-apporter-préparer-donner

Dimanche, Simone fêtera son anniversaire.

Ses parents quelques amis.

Vous des cadeaux.

Nous lui une bonne fête.

Je lui une boîte de chocolats.

Sa maman un bon dîner.

Tu gâteau garni de neuf bougies.

- 12 h. 15 Dîner à l'Hôtel Touring et Gare (Fr. 6.— serv. compr.)
14 h. 30 Assemblée statutaire précédée d'un exposé concernant les rapports de l'école et du sport.

Chers collègues, vous êtes cordialement invités à participer à cette journée. Un congé collectif nous a gracieusement été accordé par M. le chef du Département de l'instruction publique. Vous nous rendrez service en vous inscrivant pour le repas auprès de M. Marcel Gueissaz, président, maître de gymnastique à Nyon, jusqu'au 8 septembre.

Le comité de l'A. V. M. G.

AUX MEMBRES DE LA COLLECTIVITÉ S.P.V. DES SECOURS MUTUELS

La société vaudoise de secours mutuels, désireuse de faciliter ses assurés, a décidé dans sa dernière assemblée générale, de modifier le système de paiement des spécialités pharmaceutiques.

Désormais, les membres de la société ne paieront plus rien au pharmacien (cas de plus de 100 fr. réservés). La Caisse s'en chargera, mais nous rendons nos collègues attentifs au fait que le montant de leurs participations risque d'être augmenté puisque la Caisse percevra en contre-partie la participation de 50 % sur ces spécialités dites limitées ou extra.

Pour plus de détails, prière de lire la communication ci-dessous.

Nous espérons que ces nouvelles dispositions avantageuses rencontreront l'approbation de nos collègues.

F. P.

Communications aux assurés et aux pharmaciens

Nouvelles dispositions pour l'établissement des factures et le paiement des prestations pharmaceutiques de la Caisse.

La Société vaudoise de secours mutuels paie actuellement :

Prestations légales

Tous médicaments de la « Liste des médicaments et tarifs » et toutes spécialités pharmaceutiques mentionnées dans la « Liste des spécialités » sont admis sans limitation, s'ils sont prescrits par écrit et dispensés selon les dispositions générales du Tarif et de la Liste.

Les assurés sont rendus attentifs au fait que la **Caisse supprime la limitation** dans le cas des spécialités dites limitées, **mais qu'en contre-partie, elle perçoit une participation de 50 %.**

Spécialités extra

Toutes spécialités médicamenteuses non admises par la Liste intérieure des spécialités à la charge des Caisses, prescrites par écrit et dispensées selon les dispositions générales du tarif fédéral et de la liste, jusqu'à concurrence de 100 fr. par feuille de maladie valable trois mois. **La Caisse perçoit auprès de l'assuré une participation de 50 % !**

Sont cependant exclus de la prestation volontaire des spécialités extra :

Tous les produits qui, d'une manière générale, ne sont pas des médicaments tels que : produits diététiques, vins et élixirs non médicamenteux, cosmétiques et produits d'esthétique, articles de toilette,

Fiche-enquête

Enquête « Le Bouton d'Or », Lovatens

Après une course

NIESEN-BAHN - 1952

1) Construction : de 1906 à 1910.

Coût : Fr. 2 100 000.—.

2) Longueur des sections :

Mülenen — Schwandegg	2118 m.
Schwandegg — Niesen	1388 m.

3) Câble :

	1re sect.	2e sect.
diamètre	39 1/2 mm.	34 1/2 mm.
fils	114	102
poids p. m.	4,2 kg.	5,07 kg.
poids total	8895,6 kg.	7037 kg.
résistance	72 t.	83 t.
dure depuis	1943	1948

4) Pente :

moyenne	env. 45 %
maximale	68 %

5) Nombre de voyageurs par année :

avant 1945	env. 35 000
depuis 1945	env. 80 000
maximum par jour de beau temps :	3000 personnes

6) Mesures de sécurité :

En cas de rupture de câble ou autre accident :

Un FREIN de SÉCURITÉ fixé à la voiture fonctionne instantanément comme des pinces sur le rail.

L'arrêt se fait sur une distance de 1 m. 50 à 2 m., avant que la voiture ait le temps de prendre de la vitesse.

7) Avantages du funiculaire :

Le funiculaire du Niesen permet à de fort nombreuses personnes (touristes de tout âge, écoliers, etc.), de jouir d'un panorama magnifique...

Il faudrait à pied plus de 5 h. pour monter de Wimmis au sommet du Niesen...

Altitude du NIESEN = 2367 m.

du Lac de Thoune = 558 m.

Renseignements fournis par la Direction du Niesen-Bahn.

Classe de R. Badoux, Lovatens.

anticonceptionnels, eaux minérales, levures fraîches, savons, produits alimentaires et lactés, produits présentés comme des bonbons, etc., etc.

Les factures de pharmaciens, accompagnées de toutes ordonnances justificatives, seront adressées à la S.V.S.M. dans les délais prévus par la circulaire du 1er décembre 1952, sur la feuille de maladie, en inscrivant les prix des prestations légales dans la 2e colonne et les **spécialités extra** dans la 1re colonne.

Toutes ces prestations sont payées aux pharmaciens par la S.V.S.M. qui se charge de percevoir elle-même les participations des assurés. Celle-ci portera ainsi non seulement les prestations légales — comme jusqu'ici — mais aussi les **spécialités extra** que l'assuré n'aura plus à payer comptant au pharmacien (limitation prévue réservée).

Lausanne, le 31 juillet 1953. *Administration centrale S. V. S. M.*

A PROPOS DES BAINS A ABANO

Dans sa séance du 11 juillet, le comité central de la S.V.S.M., après un examen approfondi de la question, a décidé de rapporter la décision qu'il avait prise en 1950, de payer les prestations ordinaires A.B.C.D. pour une cure de bains à ABANO (Italie).

Il s'est avéré, à la pratique, de telles difficultés que le Comité central juge, à l'avenir, préférable de ne faire aucune exception au principe statutaire qui veut que les sociétaires qui décident d'aller se faire soigner à l'étranger ne bénéficient pas de l'assurance.

NEUCHÂTEL

UNE PÉTITION

Le projet de loi sur le « Fonds scolaire de prévoyance » a donné lieu à une étude préliminaire dont le texte a circulé parmi les membres du comité ; les sections de la S.P.N. ont déjà eu l'occasion d'en prendre connaissance et d'en délibérer.

Parmi d'autres, un point a particulièrement éveillé l'attention des institutrices : l'obligation à laquelle elles seraient astreintes de quitter l'enseignement à l'âge de 63 ans.

Une pétition réclamant que l'âge-limite soit maintenu pour les institutrices comme pour les instituteurs à 65 ans a été lancée par quelques collègues féminins de La Chaux-de-Fonds. Elle a recueilli les signatures de presque tous les membres du Corps enseignant de La Chaux-de-Fonds et du Locle. S'il est peut-être prématuré de présenter semblable requête au Comité du Fonds avant que les autorités aient examiné le projet, cette pétition prouve bien que toutes ces questions préoccupent le corps enseignant un peu impatient de voir s'élaborer une loi attendue depuis longtemps.

W. G.

COMMUNIQUÉ

COURS ROMAND POUR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Sous l'experte direction de M. J. Schwar, inspecteur scolaire à Lausanne, ce 4e cours romand se déroula à Locarno, du 13 au 18 juillet dernier. Il groupa une trentaine de participants venus de toutes les régions romandes.

AVEC « QUIPIC », LE HÉRISSON

(Album du Père Castor — Résumé)

La famille : La Mère Echarde, Papa Chardon, Clougris, Pingle, Quipic, Baguette et Dard.

Moyen de défense : les piquants ; il se roule en boule.
(Mais attention à l'eau !)

De jour : Il somnole, il dort...

De nuit : Il chasse... quoi ?
des limaces et des « coïtrons »,
des chenilles et des insectes,
des vers et des vers-blancs,
des sauterelles et des hannetons,
des mulots et des campagnols,
des souris...
des vipères...

En hiver : Il est engourdi et dort. — Où ?
dans le creux d'un mur,
sous les racines d'un arbre,
sous un tas de feuilles,
sous un tas de paille,
dans une « remise »...

Ses dents : Ce sont celles de petits **carnassiers** :
des incisives tranchantes,
des canines pointues, recourbées,
des molaires à trois pointes.

La famille des **insectivores utiles** :
le hérisson,
la taupe,
la musaraigne,
la chauve-souris.

Un autre animal utile de nos jardins :
le crapaud.

Les « petits » de l'école de Lovatens.

Classe de R. Badoux.

M. le conseiller d'Etat G. Canevascini, chef du Département du travail, de l'industrie et du commerce souhaita très chaleureusement la bienvenue à chacun... et le cours se déroula magnifiquement en cette si belle région du Tessin, toute ensoleillée.

Chaque jour, ce fut une visite d'entreprise, de ces entreprises particulières au Tessin.

A Brissago, nous fûmes initiés aux métiers du tabac et vîmes les mains combien expertes d'ouvrières rouler les célèbres « Brissago ».

La Brasserie nationale de Muralto nous ouvrit aussi ses portes et le métier de brasseur fut très finement évoqué par son directeur.

Belle entreprise aussi que celle de la fabrique de linoléum de Giubiasco qui, elle aussi, s'intéresse à ses ouvriers et crée pour eux une belle place de sport.

Notre joie fut grande de pouvoir visiter les installations gigantesques du futur barrage de la Maggia et le même jour d'être initiés au beau métier de la pierre. A Civio en effet, nous avons vu des hommes travailler un granit vivant sous les doigts de l'artisan. Nous garderons de ces ouvriers tessinois, partout où nous les avons rencontrés, leur beau sourire né du beau travail accompli.

Belle leçon que celle-ci, accompagnée de riches exposés donnés en la salle du Conseil de Locarno.

Tous nos conférenciers se sont attachés à montrer combien importante et nécessaire est l'orientation professionnelle, celle qui a pour tâche d'orienter en tenant compte des goûts, des aptitudes et subsidiairement de l'économie du pays.

Si cette année, l'étude principale a porté sur le travail d'orientation auprès des infirmes et des arriérés mentaux, d'autres domaines ont été étudiés : l'industrialisation des régions de montagne, les intoxications dans les métiers. Qu'il me soit permis de relever le magistral exposé de M. A. Rey, professeur à l'Université de Genève. Ce fut un véritable cours de psychologie générale sur la nature et les formes de l'intelligence. Qu'est-ce que l'intelligence ? C'est afin de répondre à cette question que notre éminent conférencier évoqua les diverses théories en cours, de celles aprioristes à celles empiriques. Puis en un exposé lumineux, M. Rey s'attacha à l'étude d'un acte d'intelligence pour conclure à plusieurs formes de l'intelligence.

Nul mieux que le syndic de Locarno, M. Rusca ne pouvait mettre le point final à ce cours si réussi et qui laissera au cœur et à l'intelligence de chaque participant le meilleur des souvenirs. Mais ce que les mots ne peuvent exprimer ce sont les amitiés écloses et cultivées à Locarno, l'atmosphère toute particulière d'un tel cours. Il ne peut être raconté ; il faut le vivre... Merci à M. Schwar qui dirigea ce cours de main de maître. Merci à nos amis tessinois Antonio et Sylvio Lucchini qui ont fait du 4e cours romand pour l'orientation professionnelle l'un des plus beaux que nous ayons vécus.

F. R.

547/511

Fiche à compléter, puis à introduire dans le livre de vie
ou le cahier de civisme :

MES PARENTS : ORIGINE, FILIATION ; MARIAGE

La date de leur mariage est, pour les parents, une grande date. Ils n'en laissent pas passer l'anniversaire sans s'adresser mutuellement des vœux affectueux, et même une petite attention (des fleurs, un cadeau, une gentillesse...)

Rien ne saurait faire plus plaisir aux parents que de recevoir, le jour anniversaire de leur mariage, vœux et attentions de leurs enfants devenus grands.

La date de mariage des parents est inscrite dans leur

Livret de famille

à la page réservée à l'

Acte de mariage :

Mariage célébré à

le

Nom et prénoms

originaire de

domicilié à

né le

fils de

et de , née

et

Nom et prénoms

originaire de

domiciliée à

née le

fille de

et de , née

Constantin Allaz, Poliez-Pittet.

En Gruyère

298 GENT

LA GENTIANE JAUNE

Renseignements fournis en 1951 par M. Fragnières, distillateur à Lessoc

Le **poids moyen** d'une racine de gentiane est de 300 à 400 g. (jusqu'à 5—6 kg.).

Le **rendement moyen en liqueur à 47 degrés** est de 6 à 7 litres aux 100 kg.

Les racines bien exposées au soleil ont un rendement un peu supérieur : 8 à 9 litres.

M. Fragnières **distille** annuellement et en moyenne de 40 000 à 50 000 kg. de gentiane (racines),
et il y a en Gruyère une dizaine de distilleries,
et peut-être quelques petites distilleries clandestines...

Les racines sont payées de 28 à 32 fr. le quintal, rendues à la distillerie, propres et « étiées ».

Pour la **distillation**, on coupe d'abord les racines en petits morceaux avec des machines, puis on met fermenter dans une cuve pendant quelques semaines, enfin on distille.

Le **prix de vente de la liqueur** — prix de gros — varie de 11 fr. 50 à 13 fr. le litre.

AU JURA

Renseignements fournis en 1951 par nos camarades de Le Vaud s/Nyon, M. Humbert, à Le Vaud, fabrique de la **poudre de racine de gentiane**.

Produit idéal à donner aux bovins, porcs et chevaux, en une cure suivie et régulière, dit son prospectus, **cette poudre est** digestive, apéritive, dépurative et réchauffante.

100 kg. de racines **donnent** environ 25 kg. de poudre.

La poudre de meilleure qualité provient de racines de 10 à 15 ans, ce qui fait que l'**arrachage** ne peut se faire que tous les 10—15 ans dans le même pâturage.

L'arrachage est difficile. On y emploie des ouvriers italiens, dès la descente des troupeaux jusqu'à l'arrivée de la neige.

L'arrachage s'effectue au moyen de la **pioche à gentiane**, pioche à une seule dent qui se plante à 10 cm. de la racine et qui soulève la motte.

On fait dans les pâturages des tas de 10 000 kg. environ. M. Humbert utilise 80 000 kg. de racines. Il a payé à la commune 1000 fr. pour pouvoir arracher la gentiane de tout un pâturage d'environ cinquante poses vaudoises.

Ces racines sont lavées, hachées au coupe-racines, séchées en 24 heures dans le séchoir électrique, puis réduites en poudre dans un moulin.

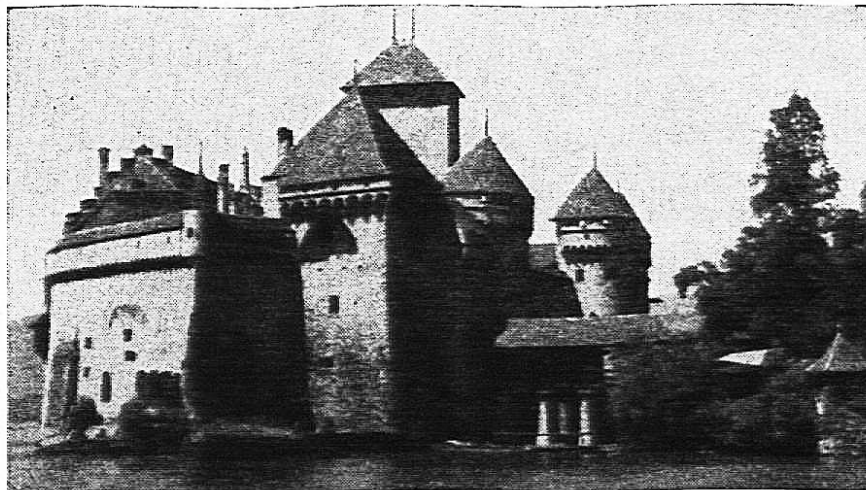
On utilise, à la montagne, les belles **feuilles de gentiane** pour tenir le beurre au frais.

Enquête « Le Bouton d'Or », Lovatens.

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.-**

Pour tous renseignements, s'adresser à la **DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE**, tél. 26.35.35
ou au **BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE**, Jardin-Anglais, tél. 4.46.09



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON

près de
MONTREUX

Entrée gratuite
pour les
classes primaires
officielles

Auberge du Chalet-à-Gobet

*Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles*

Gluntz Pierre

Téléphone (021) 4 41 04

(pour décembre prix spéciaux pour écoles)

Hôtel Terminus - Buffet de la Gare **MONTREUX**

Près de la gare. Les écoles sont les bienvenues.
Tél. (021) 6.25.63.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

Ile ANNÉE. CALCUL MENTAL, No 10

1. Dans une basse-cour il y a 6 poules, 5 canards, 1 coq, et 7 lapins. Combien d'animaux ?
2. J'avais 40 œufs dans un panier. J'en prends une dizaine. Combien reste-t-il d'œufs ?
3. J'avais déjà 17 francs dans mon portemonnaie, j'y mets encore 8 francs. Combien ai-je maintenant ?
4. J'ai gagné 14 francs en travaillant, j'aimerais avoir 23 francs. Combien me manque-t-il encore ?
5. Une marchande vend 7 paires de bas. Combien cela fait-il de bas ?
6. 7 paires de bas et 4 bas font combien de bas en tout ?
7. Dans une classe il y a 14 enfants. Combien cela fait-il de pieds ?
8. Louis avait 6 billes dans sa poche. Maintenant il en a le double. Combien en a-t-il maintenant ?
9. Je vends la moitié de mes 16 lapins. Combien m'en reste-t-il ?
10. Au tableau je lis les nombres suivants : 16, 47, 63, 22, 59, 83, 68, 45. Quels sont les nombres impairs ?
11. Un jeune prunier donne 22 prunes, un autre le double. C'est combien ?
12. Combien y a-t-il de boutons dans la moitié de 3 dizaines ?
13. Dans un jardin il y a 3 lignées de 7 salades. Combien cela fait-il de salades en tout ?
14. Un ouvrier travaille 2 heures par jour, pendant 6 jours. Combien travaille-t-il d'heures en tout ?
15. Aimes-tu mieux 11 plaques de chocolat ou la moitié de 16 plaques ?
16. Dans un poulailier de 24 poules la moitié sont blanches. C'est combien ?

Ile ANNÉE. CALCUL MENTAL

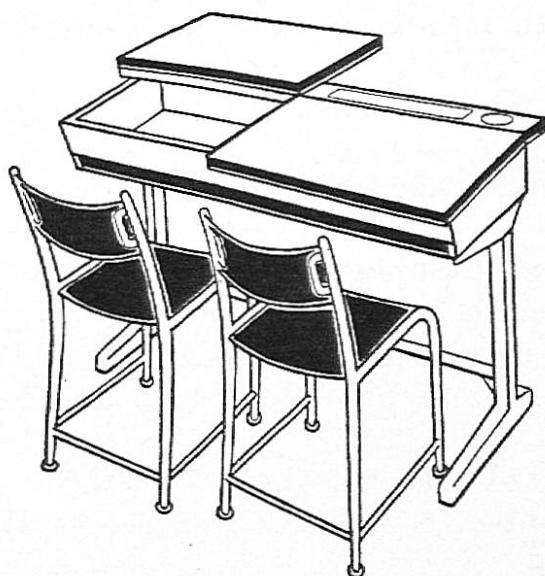
1. Jean a mangé 2 douzaines d'œufs en 2 semaines. Combien a-t-il mangé d'œufs en une semaine ?
2. 3 dz font combien de diz. et combien reste-t-il ?
3. J'ai ramassé 4 œufs par jour pendant 6 jours. Combien cela fait-il de dz. en tout ?
4. Combien y a-t-il d'œufs dans la moitié de 3 dz ?
5. Combien y a-t-il de diz dans 5 dz ?
6. 3 diz et 6 unités font combien de dz ?
7. 2 dz de pigeons font combien de paires ?
8. Dans un poulailier, il y a 2 dz de poussins. Il en meurt 4. Combien en reste-t-il ?
9. Dites un nombre pair plus grand que 28 et plus petit que 34.
10. J'ai une dz de poussins. Combien m'en manque-t-il pour faire 8 paires ?
11. 28, c'est le double de combien ?
12. 15, c'est la moitié de combien ?

(suite page 677)

Mobilier scolaire



... et ce qu'en pensent les commissions scolaires :



« Les nouveaux meubles scolaires BIGLA sont pratiques et solides.

Les élèves aussi bien que les maîtres éprouvent un véritable plaisir en présence de ces meubles dont la beauté ne saurait être contestée. »

Ne sont-ce point là des facteurs importants à considérer lors de l'achat d'un nouveau mobilier ?

Ne manquez pas, en tout cas, de demander nos offres, car nos prix sont très avantageux.

Bigler, Spichiger & C^{ie} S.A. Biglen (Berne) Tél. (031) 68 62 21

Cahiers pratiques de Géographie

Case postale Berne 16

Exécution parfaite.
Vivement recommandé par
le corps enseignant et par
des spécialistes éminents

Moyen
d'enseignement
de 1^{er} ordre

Utilisé avec le plus grand
succès, depuis 30 ans, dans
des centaines d'écoles de
tous degrés
Revu et adapté aux exigences
de l'époque actuelle

Edition A*	{	2 A	Suisse	(Fr. 2.—)
		3 A	Europe	(Fr. 2.—)
		4 A	Continents	(Fr. 2.—)
Edition B	{	1 B	Canton de Berne	(Fr. 1.—)
		2 B	Suisse	(Fr. 1.50)
		3 B	Europe	(Fr. 1.50)
		4 B	Afrique, Amérique, Asie, Océanie	(Fr. 1.50)

* Edition A avec texte, problèmes, etc., traduits par M. Meylan, prof., Lausanne

Rabais 10 % sur toute commande de 20 cahiers au minimum
et de 15 % sur les commandes de plus de 100 cahiers.

LES EDITEURS :

Dr E. Trösch

Dr H. Graf

Dr O. Schreyer

13. Combien fait-on de paires avec la moitié de 28 ?
14. Dans un carré de salades, je compte 12 lignées de 4 salades. Combien cela fait-il de salades en tout ?
15. Dans une classe de 26 élèves, la moitié sont malades. Combien sont en classe ?
16. Dans un verger, il y a 8 pommiers et 14 poiriers. Combien cela fait-il d'arbres en tout ?
17. Combien manque-t-il à 9 paires pour faire 2 douzaines ?

IIe ANNÉE. CALCUL MENTAL, No 5

1. Quels sont les nombres impairs entre 10 et 20 ?
2. J'avais 30 œufs dans un panier. J'en prends une dizaine. Combien reste-t-il d'œufs ?
3. Sur un arbre, il y a 18 corbeaux. C'est combien de paires ?
4. Un cordonnier répare 4 souliers et 3 paires de souliers. Combien répare-t-il de souliers en tout ?
5. Je voudrais acheter un petit avion de 12 fr. Je n'ai que 2 pièces de 5 fr. Combien me manque-t-il pour le payer ?
6. $4 + 2 + 2 + 2 + 2 + 2 + 2 =$
7. Je fais un compte. Je voudrais avoir 18 à la réponse, j'ai déjà $4 + 9$. Combien faut-il encore ajouter ?
8. Un marchand a 10 bas à vendre. Il en a déjà liquidé 4 paires. Combien lui reste-t-il de bas ?
9. 10 paires de gants, c'est combien de dizaines de gants ?
10. Maman doit raccommoder 6 paires de bas. Elle a déjà raccommodé 8 bas. Combien reste-t-il de bas ?
11. Dites un nombre impair plus grand que 25 et plus petit que 30.
12. Combien manque-t-il à 37 pour faire 4 dizaines ?
13. Est-ce que 45 est un nombre pair ?
14. Un cheval a combien de paires de fers ?
15. Et 6 chevaux ?
16. 21 skis font combien de paires ? Combien reste-t-il ?
17. Louis a 2 dizaines de billes et Jean en a 9 paires. Lequel en a le plus ?
18. Dans une pile de crosses, je prends une dizaine et il reste 4 paires. Combien y en avait-il en tout ?
19. 8 pommes et 6 paires font combien de dizaines ?

IIe ANNÉE. CALCUL MENTAL, No 6

1. Quel est le double de 8 pommes ?
2. Jean a 12 pommes et son frère en a le double. Combien en a le frère ?
3. J'ai planté 9 ares de pommes de terre, et mon voisin en a planté le double. Combien en a planté le voisin ?

(suite page 679)

CONDITIONS DE FAVEUR AUX MEMBRES DE LA S.P.V.

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, **Nyon**

La gérance des restaurants sans alcool

« **LE CARILLON** »

Terreaux 22, Lausanne

est assurée dès le 1^{er} septembre 1953 par le

Département Social Romand **DSR** Département Social Romand

Restauration soignée - Menus choisis et variés à prix modiques

Déménagements
Tous transports
Voyages } pour tous pays

Toutes formalités

GARDE-MEUBLES et ENTREPOTS

Gare Centrale **LAVANCHY & Cie S. A.** LAUSANNE

Conditions spéciales pour personnel enseignant

Les Grands Magasins d'Ameublement

ROLENS

vous offrent des meubles de qualité à des prix très avantageux. Demandez sans engagement notre catalogue et tous renseignements sur nos facilités d'achat.

BON à retourner à **ROLENS S. A., St-Pierre 4, LAUSANNE**

Nom : Prénom :

Lieu : _____ Rue : _____ No : _____

4. Alice a mangé 15 prunes et Marguerite le double. Combien Marguerite en a-t-elle mangé ?
5. Dessine sur ton ardoise 4 points dans un carré et dans un autre carré tu en mets le double. Combien cela fait-il de carrés en tout ?
6. Le double de une dizaine de noix, c'est combien de noix ?
7. Henri a manqué 3 fois l'école pendant un mois et il a manqué le double le mois suivant. Combien a-t-il manqué de fois en tout ?
8. J'ai 8 pommes et j'en voudrais le double. Combien faut-il encore en prendre ?
9. Le double de 15, c'est combien de dizaines ?
10. Combien faut-il de poussins pour faire 8 paires ?
11. Dites deux nombres pairs plus grands que 19 et plus petits que 25.
12. Dans une salle, il y a 15 souliers. Combien cela fait-il de paires ? Combien en reste-t-il ?
13. 9 paires de bas et 4 bas font combien de bas en tout ?
14. Dites les nombres impairs de 37 à 54.
15. Le double de 4 dizaines, c'est combien de dizaines ?
16. Dans une caisse de salades, il y a 15 salades. Combien en manque-t-il pour faire 2 dizaines ?
17. Combien y a-t-il de souliers dans le double de 3 paires ?
18. Dans un jardin, il y a 3 lignées de 8 salades chacune. Combien cela fait-il de salades en tout ?

Degré supérieur

LATITUDE et LONGITUDE

1. Entre quels degrés de latitude la France continentale est-elle comprise ?
2. La France s'étend sur combien de degrés de longitude ?
3. Quels pays du monde sont traversés par le méridien d'origine de Greenwich ?
4. Au-dessous de la carte de France de ton manuel, cache l'échelle. En mesurant la distance qui sépare le 45^e degré de latitude Nord du 50^e, retrouve l'échelle, par le calcul. Compare ton chiffre à celui de la carte. Pourquoi ne coïncident-ils pas ?
5. Connaissant l'échelle de la carte, et sachant que 5° de longitude sur le 50^e parallèle mesurent sur la carte x mm., calculer la longueur réelle du 50^e parallèle.
6. Idem pour le 45^e parallèle.
7. Deux importants cours d'eau français ont leur confluent à égale distance de l'Equateur et du Pôle Nord. Lesquels ?
8. Quel sommet français se trouve situé à peu près à 46° de lat. N./7° long. E. ?
9. Qu'est-ce que la carte signale dans la région 43° lat. N./6° 20' long. E. ?
10. Un Suisse habitant 51° lat. N./1° long. W. peut-il rallier la Suisse par chemin de fer ?

C. Allaz, Poliez-Pittet.

PRO JUVENTUTE

Collecte de fruits en faveur des écoles de la montagne

Bien que la récolte de pommes soit plutôt en dessous de la moyenne cette année, le secrétariat général de « Pro Juventute » voudrait de nouveau faire la collecte en faveur des écoles de la montagne, comme il en a coutume depuis 25 ans. Les secrétariats de district « Pro Juventute » assumeront, avec l'aide des communes, l'organisation et la centralisation des dons. Le gros du travail incombera de nouveau au corps enseignant et aux élèves des régions productrices. C'est pourquoi nous demandons dès maintenant que, le moment venu, on veuille bien nous aider dans la mesure du possible. Au début du mois de septembre, nous adresserons aux collaborateurs de « Pro Juventute » nos instructions relatives à l'emballage, à l'envoi des harasses et à l'expédition.

« Pro Juventute », Secrétariat général
Zurich, Seefeldstr. 8.

Ecole pratique de Radioélectricité

Reconnue par l'Administration des P. T. T.

16 rue de Bourg

LAUSANNE

Tél. 23 48 30

Formation de jeunes gens pour la carrière de techniciens
radioélectriciens et électroniciens

Prospectus et références sur demande

Directeur: FERNAND CUÉNOD, ing. élec. dipl.

Ecole cantonale d'Administration St-Gall

Cours préparatoire

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les chemins de fer, les Douanes ou les Téléphones/Télégraphes. Le cours dure 6 mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (2 ans). Prospectus sur demande.

S'inscrire jusqu'au 9 octobre 1953. Ouverture du cours: 20 octobre 1953.

ECOLE PIOTET

Pontaise 15 LAUSANNE Tél. 24.14.27

Classes de raccordement pour les différents degrés de l'Ecole de Commerce

Rentrée 1er septembre

Partie pédagogique

COMMENT NOUS APPRENNONS

Tel est le titre d'une étude approfondie qu'à écrite M. Walter Guyer directeur de l'Ecole normale supérieure de Zurich¹.

Constatant que l'effort des chercheurs a porté presque exclusivement sur la manière d'enseigner, l'auteur reprend l'intention de Rousseau et de Pestalozzi, de rechercher par quel processus l'être humain apprend. Il ne s'agit donc pas de se demander comment enseigner pour instruire, mais comment on s'instruit afin d'en déduire comment il faut enseigner. Point de vue nouveau, on en conviendra, et qui peut être extrêmement fécond.

M. Guyer divise son étude en deux parties : « Construction et fonction du savoir » (nous traduisons Lernen par savoir, bien que ce mot ait un sens trop étroit pour ce que M. Guyer désigne par Lernen) et « L'enseignement en tant qu'auxiliaire ». La première partie est subdivisée à son tour. L'auteur analyse la notion d'« apprendre » et découvre qu'elle est avant tout une expérience, une expérience personnelle que l'école ne peut remplacer et dont le résultat est précisément notre acquis, c'est-à-dire ce que nous pouvons faire et ce que nous savons ; ce que nous avons appris n'est valable que pour autant qu'il facilite de nouvelles expériences. Il en est ainsi dans tous les domaines, dans celui de la connaissance de soi aussi bien que dans la connaissance des êtres et des choses ou de l'acquisition de techniques. Mais qui dit « apprendre » dit « lutter », car on n'apprend rien sans sentir des résistances (internes ou extérieures) et il importe de vaincre ces résistances, autrement dit de s'adapter à l'objet. Ce qui facilite cette lutte, c'est que l'essentiel est le but et que l'on ne pense qu'au but : l'enfant veut marcher et non apprendre à marcher ; il se peut que le but atteint par l'expérience soit différent de celui qu'on visait, ainsi Colomb découvrant l'Amérique alors qu'il cherchait les Indes. Le processus de l'être humain est constitué par la méthode des essais et des erreurs, celles-ci amenant à reprendre ceux-là et à les corriger jusqu'à la réussite finale ; cette réussite est suivie d'exercices répétés jusqu'à la formation de l'habitude qui constitue ce savoir qui permet à son tour et conditionne de nouvelles expériences.

L'auteur aborde ensuite le problème « du travail, du jeu et de l'apprentissage » (Lernen). Il montre que l'école active a confondu travail et productivité alors qu'elle est aussi réceptivité : il est faux de penser qu'un enfant n'est actif que s'il travaille avec ses mains. Dans le travail, il y a un but ; dans l'idée d'apprendre il y a l'idée d'essai ; il y faut donc du temps (Rousseau et Pestalozzi, que cite abondamment M. Guyer, l'avaient bien vu). Nous ne pouvons entrer dans tous les détails de l'analyse très fine par laquelle M. Guyer distingue du

¹ Guyer Walter. *Wie wir lernen*. Eugen Rentsch Verlag, Erlenbach-Zurich. 1952. In 8° de 438 pages.

travail et du jeu le fait d'apprendre. Les formes simples de l'apprentissage sont l'exercice des capacités, l'apprentissage des techniques, le processus de la fixation, la disponibilité du savoir. Ce qui importe donc, c'est beaucoup plus le développement des capacités plutôt que l'acquisition de connaissances, et l'école a fait de grands pas dans ce sens.

Il y a dans l'être humain une impulsion naturelle vers la connaissance, ce que M. Guyer appelle la volonté d'apprendre. Il y a les efforts naturels (favorables à la croissance physique) et les efforts supérieurs relatifs à l'intelligence, indépendants du succès, donc purement instinctifs. Sans doute, il se présente bien des difficultés dans l'acte d'apprendre : la mémoire, le système nerveux, la vitalité, le tempérament, sont divers selon les individus et plus ou moins favorables à l'expérience ; il y a aussi des difficultés subjectives, telles par exemple que le sentiment d'infériorité, l'angoisse et la crainte.

Dans la deuxième partie, M. Guyer aborde les problèmes de l'enseignement. Il n'y a pas d'apprentissage ou d'instruction autonome ; nous avons toujours besoin d'un appui ; c'est pourquoi Pestalozzi a tellement insisté sur la Wohnstube et sur le métier du père ; l'école doit fournir aujourd'hui ce que ne donne plus le milieu de l'enfant et établir des rapports naturels entre l'enfant et les objets. Elle a malheureusement enseigné surtout **sur** les choses, donné une place prépondérante à l'enseignement théorique ; ses programmes se sont enflés sous la triple influence de la psychologie herbartienne, de la révolution industrielle et du rationalisme : le savoir l'a emporté sur les biens de culture. Le fondement de toute culture, l'amour et la foi, ne s'enseignent pas, bien que l'école puisse contribuer à leur développement ; l'école peut beaucoup pour le développement du goût et de la sensibilité. Elle doit surtout exercer le jugement, ce qu'elle ne fait pas encore suffisamment, et développer les moyens d'expression.

Les nombreux traités de méthodologie comportent des règles absolues ; ils oublient que ce n'est pas la didactique qui commande le savoir, mais le processus de l'instruction qui détermine la didactique. Or les formes de l'enseignement sont les suivantes : montrer et faire devant les enfants, raconter et exposer, développer et interroger ; ces trois paires ne peuvent être exclusives les unes des autres ; selon la matière à enseigner, le maître emploiera l'une plus que l'autre ; mais c'est une erreur considérable de vouloir rejeter l'une de ces formes. Certes, l'enfant est actif, et il faut libérer son activité, mais il est aussi réceptif, on ne doit pas l'oublier. Pour utiliser à bon escient ces formes de l'enseignement et réussir dans la profession, le maître doit avoir une personnalité marquée, dont M. Guyer énumère les éléments ; il ne lui est pas facile en effet d'utiliser ces formes diverses dans lesquelles il est tantôt à côté de l'élève, tantôt entre l'élève et l'objet, tantôt enfin en dehors de la relation enfant-objet, se bornant à diriger ou contrôler le travail des élèves, individuel ou en groupes.

Les **principes** de l'enseignement diffèrent des formes en ce sens qu'ils ne tiennent pas compte de la personne du maître. Ils se rappor-

tent aux nécessités et aux besoins de l'enseignement collectif et, par conséquent, au principe de la concentration, à l'activité et à l'intuition.

Dans son dernier chapitre, M. Guyer montre que l'essentiel dans l'enseignement est la personne du maître, qui vaut bien plus par ce qu'il est que par ce qu'il dit ou fait, et dont il trace le portrait symbolique en reprenant la comparaison célèbre que fait Pestalozzi de la mère et du soleil.

Cette brève esquisse ne peut rendre compte de la richesse de pensée de l'ouvrage de M. Guyer, ni de l'extrême étendue de sa documentation. « *Wie wir lernen* » est un complément remarquable des « *Grundlagen zu einer Erziehungs- und Bildungslehre* » du même auteur.

G. Chevallaz.

UN VOYAGE-ÉCHANGE

Parmi toutes les techniques que Freinet a mises au service de l'école, la plus belle, la plus enthousiasmante (celle aussi qui exige le moins de moyens matériels) est certainement la correspondance inter-scolaire. L'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne, de Cannes, a établi en France un vaste réseau de correspondance auquel participent des milliers de classes.

C'est par son intermédiaire que mes élèves étaient mis en rapport, en automne 51, avec ceux de Soubès, petit village de l'Hérault sis à quelques kilomètres de Montpellier. Tous les quinze jours, ils échangeaient avec leurs camarades lettres ou colis. Ils apprirent à connaître les insectes, les plantes, les fruits et les nombreuses ressources du Midi. Ils rassemblèrent ainsi une riche documentation sur la nature de cette région et la vie de ses habitants. Au sujet de la correspondance inter-scolaire, voir *Educateur* du 2 mai 1953 « *Revenir aux sources* ».

A force de s'écrire, le désir vint de faire plus ample connaissance. L'idée d'un voyage-échange prit naissance. Elle fut le motif d'une nombreuse correspondance pratique, initiant les élèves aux difficultés d'une telle organisation.

Enfin, profitant d'une semaine de vacances au début de juin, nous partions avec 35 élèves (de 8 à 15 ans) et 15 grandes personnes. Chaque enfant fut reçu chez son correspondant. Les accompagnants furent hébergés chez des personnes qui faisaient également l'échange.

Le séjour laissa chez tous les participants un souvenir inoubliable : pendant trois jours, mes enfants vécurent en vrais Méridionaux, partageant avec leurs amis, les jeux, les travaux, la nourriture et même une pointe d'accent. Des excursions leur permirent d'admirer le port de Sète et la mer, un élevage d'huîtres et le Cirque de Navacelles au pied des Cévennes.

Un mois plus tard, nous recevions nos amis français. Nous leur présentions notre village et, du lac au Jura, les particularités de notre région.

L'émotion qui étreignait tous les participants lors de la séparation attestait de la solidité des liens qui s'étaient noués entre nos deux villages.

Comment ne pas insister sur la supériorité de tels échanges, comparés aux courses d'école du genre « sortie de contemporains » que nos commissions scolaires organisent encore trop souvent. Ils ne se bornent pas, en effet, à faire admirer aux enfants la hauteur d'une chute d'eau, les reflets d'un lac ou la grâce d'une statue, ils établissent un véritable **contact humain**.

Les élèves apprennent à connaître un pays non plus par l'originalité de ses monuments, mais par la vie de ses habitants. Ils découvrent qu'il est possible de vivre sans la radio, la cuisinière électrique ou la baignoire, toutes ces commodités que l'on considère trop souvent comme des attributs indispensables de notre civilisation. Enfin, ils apprennent à faire preuve d'éducation dans les rapports avec leurs hôtes.

Réponse à quelques objections

Un tel voyage coûte cher !

Le prix du car pour un trajet total de 1280 km. (excursions comprises) s'est monté à 1160 fr. En déduisant les 750 fr. versés par les 15 grandes personnes, il reste 410 fr., soit environ 12 fr. par élève. Les revenus de la caisse coopérative permirent de transporter gratuitement tous les élèves. Il était convenu que les hébergeants fournissaient le pique-nique pour le jour du retour.

Les enfants ne supportent pas de tels voyages !

J'avais, auparavant, demandé l'avis du médecin scolaire. Les cinq élèves de 8 ans ont parfaitement supporté les 510 km. du trajet, soit environ 12 h. de car. Il existe actuellement des produits pharmaceutiques inoffensifs qui suppriment les maux dus aux voyages.

Un tel voyage est difficile à organiser !

Au contraire. C'est en correspondant avec des hôtels ou des restaurants que vous risquez des surprises. Dans le cas des échanges, vous avez, sur place, un collègue qui a, autant que vous, intérêt à la réussite de l'entreprise. Il ne vous reste qu'à préparer le voyage.

Que disent les autorités ?

Si, au début, celles-ci se montrèrent réticentes — et nous les comprenons — elles ne tardèrent pas à nous accorder le plus large appui dès qu'elles purent apprécier la valeur de cette expérience. A Soubès comme à Eysins, les municipalités offrirent une réception aux enfants et à leurs accompagnants.

Pourquoi pas vous ?

A ceux qui redoutent les difficultés d'un voyage à l'étranger, nous répondrons que de tels échanges peuvent fort bien être réalisés sur le plan cantonal ou national. L'expérience vient d'être tentée, avec plein succès, entre des classes de Clarens et d'Essertines sur Yverdon.

Une condition toutefois demeure : l'échange n'a de valeur que s'il est la suite normale d'une correspondance scolaire vivante qui crée, entre les deux classes, une véritable fraternité.

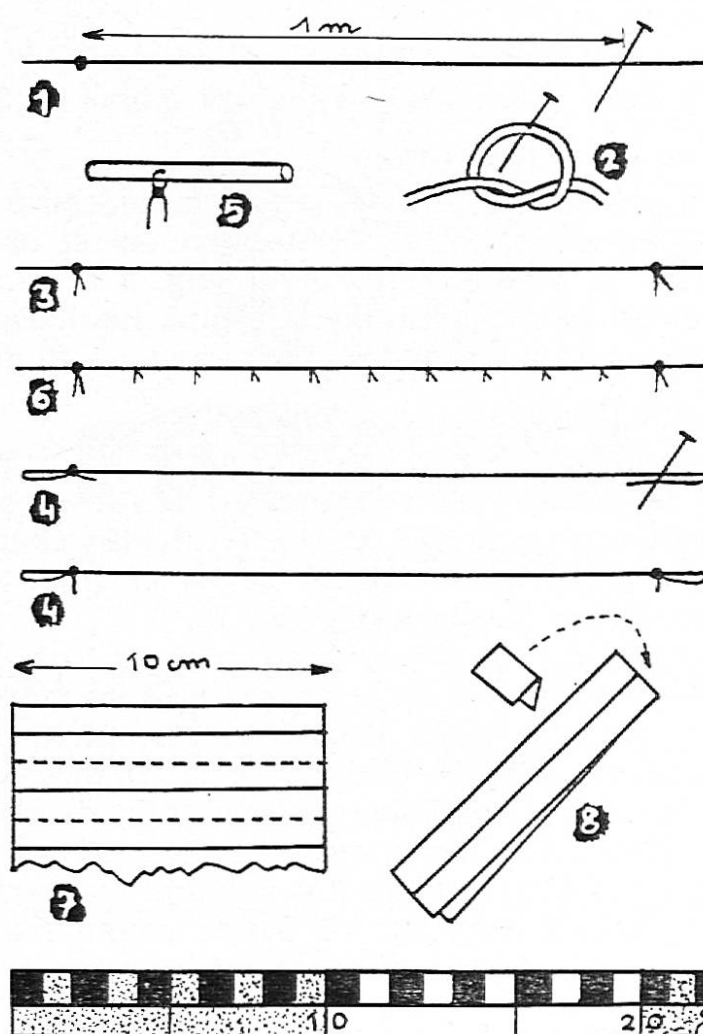
F. Barbey.

Degré inférieur et 1^{re} année du degré moyen

POUR L'ÉTUDE DU MÈTRE

1. Construction d'un mètre en ficelle.

Premier procédé (fig. 1). Prendre 1 m. 10 à 1 m. 20 de ficelle. Faire un nœud simple à 3 largeurs de doigts de l'extrémité. Mesurer 1 mètre. Planter une épingle pour limiter très exactement cette longueur. Autour de cette épingle, nouer la ficelle (fig. 2) ; le nœud ainsi dirigé se mettra en place automatiquement à 1 mètre de l'autre. Pour faire plus gai, transpercer ces deux nœuds avec une aiguille à laine enfilée de coton de couleur (fig. 3) ; nouer les deux brins. (Le coton convient mieux que la laine qui, plus élastique, se dénoue facilement.)



Deuxième procédé (voir les fig. 4). Prendre 1 m. 30 à 1 m. 40 de ficelle. a) Rendoubler l'extrémité gauche ; b) nouer ; c) courber le brin libre à l'équerre de la grande ficelle, ce brin courbé marquera le début du mètre ; d) mesurer un mètre et planter une épingle à travers les deux brins en ayant soin de ménager une boucle égale à celle de gauche. Nouer les deux brins de la boucle autour de l'épingle. Terminer en redressant le brin à l'équerre.

2. Comment employer ce mètre. Le mètre étant fait, il faut que les enfants l'utilisent. Ne comportant pas la division en dm (cela viendra plus tard), il ne permet que des approximations qui feront sentir la nécessité de la division en dm et en cm. Voici quelques expressions à fournir aux élèves :

à peu près, environ, approximativement, presque (mais est-ce en plus ou est-ce en moins ?), un peu plus de... un peu moins de... légèrement plus, légèrement moins, exactement.

Ce vocabulaire minimum permet aux élèves d'exprimer les résultats des mesures qu'ils feront autour de l'école ou à la maison. Si possible travailler par équipe de deux : un mesureur et un marqueur (avec craie).

Et allons-y :

La cour mesure un peu plus de 37 mètres.

Entre les deux arbres, il y a un peu moins de 9 mètres.

3. Le mètre et les décimètres.

Les exercices précédents font découvrir la nécessité des décimètres, aussi nous allons compléter notre mètre-ficelle en les brodant. (Aiguille à laine, transpercer la ficelle, nouer ; voir fig. 5 et 6).

Mêmes exercices de mensuration que plus haut. Donner les résultats sous deux formes : 4 mètres et 6 décimètres, ou 46 décimètres.

4. Le mètre, les décimètres, les centimètres.

Le partage du mètre en décimètres suffit au degré inférieur. Il serait fastidieux de broder les centimètres. D'autre part, si au degré inférieur on a présenté un mètre en ficelle, il faut changer de présentation quand on reparle du mètre au degré moyen. C'est pourquoi nous ferons un mètre en papier (voir fig. 7).

Dans une couverture de cahier bleu et dans une feuille à dessin, tailler des bandes de 10 cm de largeur. Les enfants marquent des tours de règle ; couper selon les traits pointillés. On obtient des décimètres. Chaque enfant doit avoir 5 dm bleus et 5 dm blancs. Le point délicat c'est le collage bout à bout des dix dm sans effet de slalom ! On n'utilisera ni colle ni pinceau, mais du ruban collant débité en petits bouts de 2 à 3 cm. Montage : Mettre deux dm l'un sur l'autre (fig. 8) ; mouiller en léchant, coller un morceau de bande collante à cheval sur les dm. Déplier les dm : ils seront dans le prolongement l'un de l'autre. Etc... jusqu'au 10e dm.

G. Falconnier.

P. S. Pour l'étude du mètre, se souvenir qu'une allumette mesure 5 cm ; cela permet de nombreux exercices.

L'abus de l'alcool est la cause directe d'un grand nombre de catastrophes, conjugales et de divorces, et celle d'un plus grand nombre encore de délits et de crimes. Les tribunaux le constatent chaque jour.

F.L. Zweifel, Président du Tribunal de Lausanne.

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation



FORTUNA

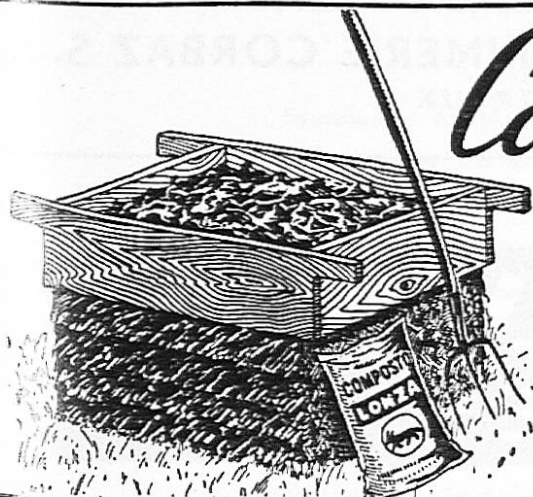
Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE :

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre



Composto Lonza

transforme rapidement tous déchets
de jardin, feuilles, tourbe etc.
en excellent fumier

LONZA S.A. BALE

Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

POUR TOUTES VOS CHAUSSURES

CHAUSSURES
A L'ÉTOILE VEVEY
ED. NICOLE S.A.

Tél. 5 10 84

Le plus grand choix de la région



LAUSANNE

Au centre
de la ville

Un endroit
sympathique

Stamm SPV
et APEL

Salles
pour banquets
et sociétés

G. Esenwein

Collègues,

lors de vos réunions de classe
arrêtez-vous à

l'Auberge de la **Sallaz**

★

2 jeux de quilles

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

IMPRIMERIE CORBAZ S. A.
MONTREUX

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE